

Emploi du temps

Par **V10**, le **08/09/2013** à **15:27**

Bonjour. Je suis en L1 de droit à Nancy, parcours classique. Les 1200 étudiants de 1ère année sont divisés en 3 unités, A, B et C. On nous a distribué notre emploi du temps. Sur celui ci figure que je n'ai pas cours lundi et mardi. Mais sur le site de l'université, un emploi du temps figure et des cours y sont inscrits pour lundi et mardi. Je n'y comprend rien et ne trouve pas ça normal. Des avis ? merci d'avance [smile17]

Par **Yn**, le **09/09/2013** à **09:22**

La division alphabétique est classique de la L1 au M1. Personnellement, je me fais toujours au site de l'université, lequel est régulièrement mis à jour.

Par **bulle**, le **09/09/2013** à **10:55**

Bonjour,

Logiquement le tableau d'affichage sous les arcades est à jour donc je vous conseille d'aller le voir. Si sur votre emploi du temps, votre unité est bien spécifiée je pense que vous pouvez vous y fier.

Par **Muppet Show**, le **09/09/2013** à **11:49**

Bonjour,

je serais de vous je me contenterais de mon emploi du temps "papier".

Pourquoi?

parce que si une modification de l'emploi du temps est opérée, en général dans 95% des cas elle est notifiée par l'administration de la fac.

parce que nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur de l'administration concernant les

emplois du temps "électronique"

le mieux est d'aller vérifier au tableau d'affichage comme le souligne Bulle.

Par **lolo7**, le **09/09/2013** à **12:07**

Franchement, va voir la scolarité.

Par **Booker**, le **09/09/2013** à **17:14**

Go scolarité.